

# FO Trésor-34

SECTION DE L'HERAULT

TEL/ 04-67-15-75-65

Port :06-11-60-25-67

e-mail :fo.034@cp.finances.gouv.fr

**SYNDICAT NATIONAL  
DES SERVICES  
DU TRESOR**

## **LISTE D'APTITUDE DE C EN B DU 04/05/2009**

La CAPL s'est réunie ce 04 mai 2009 pour établir la liste d'aptitude des agents de catégorie C à l'emploi de contrôleur du Trésor Public de 2<sup>e</sup> classe, pour l'Hérault

Pour cette année, rappelons que les conditions réglementaires sont issues de la note de service n° 09-14-V32 du 3 mars 2009.

Le nombre d'agents du département s'étant portés candidats était de 158 pour 222 ayant vocation.

Pour le département de l'Hérault, la DGFIP a alloué 16,7 emplois pour une nomination au 01/12/2009.

L'administration locale nous a présenté une liste de 18 candidats, (16 sûrement retenus au niveau national, 1 au titre des rompus éventuel et 1 en cas possibilités dernière minute) qu'elle a établie à partir des critères suivants :

- En tête de liste les 3 agents classés en 2008 dans le département mais non retenus au niveau central.
- Avoir été titulaire au moins 15 ans
- « l'aptitude » à exercer des fonctions d'encadrement
- l'évaluation – notation 2006-2008
- l'avis du chef de poste ou d'unité et un classement lorsque plusieurs agents étaient candidats dans la même unité, sachant qu'en général, seuls les « avis très favorables » ont été retenus.
- Les conditions d'âge n'ont pas été prises en compte, sauf départ à la retraite prévue dans les 6 mois.
- Respect d'un équilibre géographique entre TG et PNC

Les délégués FO ont dénoncé le caractère arbitraire de certains de ces critères et regretté l'absence de pré commissions, pourtant acceptées dans le principe par l'ancienne direction et qui permettraient une plus grande objectivité dans le choix des agents, car plus de temps serait consacré à chaque dossier.

**La délégation FO note tout de même que sa demande formulée et argumentée ces dernières années du maintien sur place des promus sauf demande contraire émise, a été retenu (rappelons que c'est une revendication de FO seulement, les autres OS ayant mis des réserves.)**

Encore une fois, le système de notation actuel n'est toujours pas bien compris des chefs de postes et de services. L'examen des dossiers montre ainsi des appréciations sans rapport avec les notes attribuées lors de l'évaluation, des incohérences entre les dires et les classements fait par poste ou service etc....

FO demande à nouveau une formation des notateurs du 1<sup>er</sup> degré pour une meilleure harmonisation.

Il existe en outre de fortes disparités entre services, considérés de la même façon quelle que soit leur taille. Par exemple le service de la redevance, celui de la liaison recouvrement, celui des 3 secteurs du recouvrement, n'ouvrent la possibilité qu'à un seul candidat, ce qui est totalement disproportionné par rapport à d'autres postes ou services beaucoup plus petits et de surcroît avec moins d'agents ayant vocation.

Les élus FO ont demandé que cet élément ne soit plus écarté et ont cité des noms d'agents tout aussi méritants qui ont été exclus à tort du classement. Cependant la Direction a précisé qu'ils feraient l'objet d'une grande attention l'an prochain. Dont acte !

Compte tenu des réserves émises tout au long de cette CAP, notamment sur de la très grande subjectivité liée à l'unité de travail et des fortes disparités entre les notateurs, les élus FO se sont abstenus lors du vote, sans remettre en cause la qualité des dossiers retenus.

### **Les élus FO**

**Sylviane Marquier, Alain Latorré, Olivier Goujon, Albert Bakong**

### **Tableau des candidats de C en Bretenus au niveau LOCAL**

<b>RANG</b>	<b>NOM</b>	<b>POSTE</b>
1	JAULENT Mireille	CPS
2	CALEGARI Sylvain	Très. Bédarieux
3	ARQUIE Christine	Très. Montpellier CHR
4	FORESTIER Nathalie	Secrétariat de Direction
5	FREDAIGNE Béatrice	TOSCANE
6	ARIOUA Samy	ERD
7	PUJOL Ghislaine	SIP Béziers
8	VADAINÉ Jasmine	Très. Mauguio
9	BERNAT Danièle	TG Pensions
10	PONTON Arlette	Très. Frontignan
11	TERRAL Philippe	TG Recouvrement - Redevance
12	LORENTE Danièle	Très. Pézénas
13	RIZZI Gilbert	ERD
14	CHAPON Arlette	TG Dépense
15	BLANCHEMANCHE Nicole	Très. Montpellier Municipale
16	NIVERT Valérie	Très. Mèze
17	BERTOLINI Régine	Très. Montpellier 2ème Division
18	RICAUD Philippe	Très. Lunel